L'adaptation de la société au vieillissement de sa population. France: année zéro!

Rapport 202 p. Voir pages 86 à 99, chapitre n°4 «Transports et mobilité: la condition de l'autonomie », qui comporte entre autres les propositions suivantes : - développement, en collaboration avec la Prévention Routière et les auto-écoles, de stages de remise à niveau ou les séances d'évaluation à destination des conducteurs âgés. - encouragement à des limitations progressives (nuit, heures de pointe...) - développement de la part des constructeurs automobiles d'équipements d'assistance à la conduite - pose d'un autocollant à l'arrière de la voiture indiquant l'âge avancé du conducteur (facultatif à partir de 75 ans, obligatoire à 80 ans)

Thème:

Personnes âgées - France [1]

Date du document:

Mardi Janvier 1 2013

Visibilité du contenu de groupe:

Use group defaults

Résumé:

Le rapport Broussy met en avant dix chantiers prioritaires pour s'adapter au vieillissement de la population française: - adaptation de l'habitat afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées - développement de formules d'hébergement à mi-chemin entre le domicile et l'EHPAD, à l'image des logements-foyers - adaptation de la ville: infrastructures, services, accessibilité - adaptation des transports pour permettre aux seniors de rester mobiles, donc autonomes - organisation des différents territoires du pays, touchés de manière extrêmement variée par le vieillissement - mise en valeur du vieillissement au service du redressement productif, de la croissance et de l'emploi - développement d'une véritable filière industrielle et de services autour des technologies pour l'autonomie - intégration de la personne âgée dans le périmètre familial - lutte contre les discriminations liées à l'âge - mise en place d'un guichet unique et de la gouvernance

Auteur(s):

L. Broussy

Lien(s) utile(s)

- http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/134000173.pdf [2]

Retour à la base documentaire [3]